Plan Local d'Urbanisme



Villeneuve-Tolosane

Modification 6

approuvée par délibération du 06/04/2023

4 – Pièces réglementaires

4.3 – Liste des emplacements réservés

Villeneuve-Tolosane

toulouse métropole

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr

S O M M A I R E

I- LES EMPLACEMENTS RESERVES A LA VOIRIE (NUMÉROTATION DE 1 À 13) 4

II- LES EMPLACEMENTS RESERVES AUX CHEMINEMENTS PIETONS ET PISTES CYCLABES (NUMÉROTATION DE 31 À 50) 5

II- LES EMPLACEMENTS RESERVES A DES RESEAUX PUBLICS (NUMÉROTATION DE 91 À 100) 6

III- LES EMPLACEMENTS RESERVES A DES EQUIPEMENTS PUBLICS ET ESPACES VERTS (NUMÉROTATION DE 51 À 80) 7

I- LES EMPLACEMENTS RESERVES A LA VOIRIE (Numérotation de 1 à 13)

N°	Destination	Bénéficiaires	Superficies
1	Voirie du Canal de Saint-Martory	T.M.	12 000m²
2	Elargissement du R.D.24	T.M.	4 078 m²
3	Elargissement de la rue des lavandières (2,5m x linéaire)	T.M.	237 m²
4	Aménagement du Chemin de Roussimort	Commune	1 018m²
5	Aménagement du Chemin du La Vimouna avec liaison piéton-cycles	Commune	1 117m²
6	Elargissement du chemin Densus	Commune	2 765m²
7	Élargissement du chemin de Bourrouil (entre la route de Portet et la limite communale avec Roques) avec liaison piéton-cycles	Commune	320 m²
8	Elargissement de la R.D. 68	T.M.	1 565 m²
9	Carrefour à aménager au croisement de la R.D. 68 et de la rue du Stade	Commune	500 m²
10	Création d'une voie entre SAGUENS et LES POUSSES	Commune	433 m²
11	Aménagement d'un accès à la zone de Las Fonses	Commune	240 m²
12	Aménagement alignement	Commune	196 m²
13	Régularisation foncier voirie	Commune	483 m²
14	Elargissement du chemin Densus (6x linéaire)	T.M.	974 m²
15	Elargissement du chemin Cézérou	T.M.	920 m²

II- LES EMPLACEMENTS RESERVES AUX CHEMINEMENTS PIETONS ET PISTES CYCLABES (Numérotation de 31 à 50)

N°	Destination	Bénéficiaires	Superficies
31	Création d'une liaison piétons-cycles le long de la Saudrune	Commune	651 m²
32	Cheminement piétons-cycles le long de la Saudrune (9 m à compter de la berge sur le secteur Pradié/Champ de Villeneuve)	Commune	7 053 m²
33	Cheminement piétons-cycles le long du Roussimort (8 m / axe ruisseau ou 9 m à compter de la berge sur le secteur Pradié/Champ de Villeneuve)	Commune	21 239 m²
34	Cheminement piétons-cycles le long du Larramet (8 m de l'axe x linéaire)	Commune	5 129 m²
35	Cheminement piétons-cycles : Champ du Cimetière	Commune	389 m²
36	Aménagement paysager et cheminement piétons-cycles, le long de l'impasse de Bourrouil	Commune	1 273 m²
37	Chemin piétonnier Rossignolis - Gatasses	Commune	409 m²
38	Cheminement piétons-cycles : liaison Roques sur Garonne - Collège (3m x linéaire)	Commune	310 m²
39	Creation d'une liaison paysagère traversnte entre le coeur vert de la ZAC, le bois Vieux	Commune	6 307 m²
40	Elargissement de la voie verte : piéton/cycle	T.M.	570 m²

II- LES EMPLACEMENTS RESERVES A DES RESEAUX PUBLICS (Numérotation de 91 à 100)

N°	Destination	Bénéficiaires	Superficies
81	Création d'un bassin de rétention (S1= 3000 m3) sur le territoire de Densus	T.M.	3 000 m²
82	Création d'un bassin de rétention (S2= 4000 m3) rue du Béarn	T.M.	4 000 m²
83	Création d'un bassin de rétention (S3=200 m3)rue des Catalpas	T.M.	200 m²
84	Création d'un bassin de rétention (S4= 300 m3) rue de l'Erable	T.M.	500 m²
85	Création d'un bassin de rétention(S5= 900 m3) rue Méroc	T.M.	900 m²
86	Création d'un bassin de rétention (S6= 900 m3) rue des Bergeronnettes	T.M.	900 m²
87	Création d'un bassin de rétention (S7=2400 m²) sur l'emprise de l'ancienne station d'épuration	T.M.	2 400 m²
88	Foncier pour rejet pluvial Les Pousses (5 m x linéaire)	T.M.	582 m²
89	Foncier pour surverse pluvial Bois Vieux (4 m x linéaire)	T.M.	538 m²
90	Foncier pour passage pluvial Les Harmentes (4 m x linéaire)	T.M.	992 m²
93	Foncier pour passage refoulement eaux usées (RD24) (4 m x linéaire)	T.M.	240 m²
94	Foncier pour passage pluvial Blanquet (4 m x linéaire)	T.M.	330 m²
95	Foncier pour passage pluvial lotissement Le Clos du Caminas (2 m x linéaire)	T.M.	143 m²
96	Foncier pour passage eau potable lotissement Le Clos du Caminas (2 m x linéaire)	T.M.	150 m²
97	Foncier passage canalisation eau potable Champ du Cimetière (3 m x linéaire)	T.M.	732 m²

III- LES EMPLACEMENTS RESERVES A DES EQUIPEMENTS PUBLICS ET ESPACES VERTS (Numérotation de 51 à 80)

N°	Destination	Bénéficiaires	Superficies
52	Extension de l'espace nature du Bois Vieux	Commune	129 919 m²
53	Aménagement du parc public au lieu-dit la terrasse	Commune	10 445 m²